

EN LIENS

Janvier &
février 2024

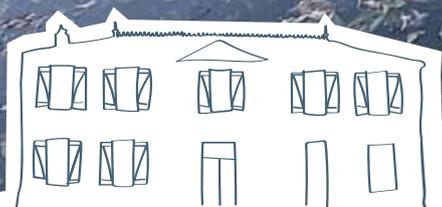
#17

Le Magazine de Villedoux

Villedoux

face aux tempêtes

et inondations



Villedoux



www.villedoux.fr

SOMMAIRE

p.4 **RETOUR SUR...**
Retour sur les derniers temps forts

p.6 **LES ACTUS**
Il s'en passe des choses à Villedoux !

p.8 **CÔTÉ PROS**
La campagne d'adhésion 2024 est ouverte !

p.10 **LE DOSSIER**
Villedoux face aux tempêtes et inondations

p.15 **LA JEUNESSE**
Communiquer pour mieux vivre ensemble

p.16 **LA CDC**
Le tri à la source des biodéchets est obligatoire !

p.17 **LES ASSOS**
Les actus de la vie associative

p.20 **INFOS PRATIQUES**
État civil et numéros utiles



EN LIENS

Équipe Municipale

Le Maire : François Vendittozzi

Les adjoints :

- ▶ **Finances & économie communale**
David Wantz
- ▶ **Affaires générales & Ressources humaines**
Corinne Singer
- ▶ **Environnement, Aménagement & Travaux**
Daniel Boursier
- ▶ **Urbanisme réglementaire**
Marie-Dominique Peyraud-Cascales
- ▶ **Jeunesse, Culture & Vie associative**
Jean-Philippe Toledano

Les Conseillers Municipaux Délégués :

- ▶ **Intergénérationnalité**
Isabelle Bourland
- ▶ **Communication, Culture & Référente bibliothèque**
Elisabeth Deligne
- ▶ **Affaires sociales**
Nicolas Péraud
- ▶ **Affaires scolaires & Enfance**
Éric Galeran

Directeur de la publication
François Vendittozzi

Crédits photos
Sirone Photographie

Les rédacteurs

Isabelle Bourland, Daniel Boursier, Emmanuelle Charron, Elisabeth Deligne, Maëlline Denis, Éric Galeran, Corinne Guichard, Guillaume Landureau, Luidgi Lary, Cristal Maïni, Samuel Mercier, Patrick Narfit, Arnaud Poirier, Jean-Philippe Toledano, François Vendittozzi, David Wantz

Création & mise en page
Les Z'éclaireuses
www.leszeclaireuses.com

Impression
Imprimerie IRO, Rue Pasteur ZI
17 185 Périgny Cedex
Tirage : 1000 exemplaires

Janvier & février 2024 #17

Retrouvez l'ensemble de l'équipe municipale sur le site web de la Mairie !



EDITO

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

Nous venons de tourner la dernière page de l'année 2023 dans un contexte Ô combien ! anxiogène et préoccupant...

La proximité de la guerre en Ukraine et le regain des actes terroristes, nous ont malheureusement rappelé que la Paix était un bien aussi précieux que notre santé !

Après la période Covid qui avait déjà malmené notre organisation sociale, ce renouveau des tensions guerrières tant en Europe qu'au Moyen-Orient, nous pousse à la tentation d'un repli sur soi.

L'obscurantisme et le terrorisme nous conduisent au rejet de l'autre comme ennemi de nos sociétés occidentales, voire nous enferment dans une forme de stigmatisation.

Et pourtant ne devrions-nous pas multiplier nos efforts pour relever les défis qui nous attendent collectivement ?

Maintenir la Paix, préserver notre Planète, assurer l'éducation de nos enfants, sauvegarder la Démocratie, protéger notre modèle social, voilà les enjeux auxquels nous devrions collectivement consacrer nos actions pour renforcer notre modèle de société.

C'est ensemble, avec la réaffirmation des valeurs fortes qui sont le fondement de notre Nation que nous franchirons les obstacles qui se dressent devant nous.

Alors pour 2024, je vous souhaite, du courage, de la joie, du bonheur, de la réussite et une excellente santé, pour collectivement protéger ce que nous avons de plus cher.

Bonne Année 2024.

François Vendittozzi,

Maire de Villedoux

Vice-Président de la CdC Aunis-Atlantique



Je vous souhaite
du courage, de la joie,
du bonheur, de la réussite
et une excellente santé.





RETOUR SUR...

13 LUN.
NOV.



DU BLUES À LA SALLE DES FÊTES : LES BEDAINES DE COTON

Le 13 novembre dernier les élèves de classes de CP, CE1 et CE2 (en visio) de l'École des Portes du Marais ont pu découvrir dans la salle des fêtes, à l'initiative de la bibliothèque communale et de la médiathèque départementale des lectures musicales « country » avec Cyril Maguy, auteur compositeur des « bedaines de coton ».

Cet après midi avait été préparé dans les classes par des dessins en rapport avec le texte musical, dessins exposés qui entouraient le chanteur.



NOV.
&
DÉC.



DOUX MOMENTS DE PARTAGE ENTRE DEUX GÉNÉRATIONS

Isabelle Bourland, conseillère municipale déléguée à l'intergénérationnalité et Corinne Guichard, responsable du pôle enfance et jeunesse de la commune de Villedoux, se sont rencontrées en début d'année scolaire pour mettre en place un projet entre deux générations.

Début novembre, la rencontre entre les seniors et les enfants, organisée par Emilie Marot, animatrice au centre de loisirs, a commencé par quelques activités permettant de créer du lien. Les enfants ont accueilli avec enthousiasme et émotion nos aînés pour une visite guidée de leurs locaux.



Chaque mercredi a été un moment de partage autour d'activités différentes pour le plus grand plaisir de tous.

Pour faire entrer l'esprit de Noël chez nos aînés, nos petits lutins se sont invités dans leur foyer en offrant des chants et des petites douceurs.

Ce furent des moments privilégiés et pleins d'émotions pour les petits comme pour les grands.

18 LUN.
DÉC.



SPECTACLE DE NOËL

Le spectacle traditionnel de Noël offert par la Mairie a eu lieu le lundi 18 décembre à la Salle des Fêtes.

Il a permis lors de 2 représentations de 45mn chacune à tous les élèves de PS/MS/GS/CP/CE1/CE2 de découvrir l'univers magique de Stéphane ATLAS accompagné de son fidèle CIGAM.

Ce spectacle composé d'un chaudron de magie, d'un nuage de romantisme et d'une grande louche d'humour pour lier le tout a permis également de faire monter sur la scène certains élèves et enseignants sous les applaudissements du public.

Une belle parenthèse enchantée qui a ravi petits et grands.

10 DIM.
DÉC.



UN GOÛTER APPRÉCIÉ

La municipalité, l'équipe déléguée à l'intergénéralité avec le concours du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) avait convié les anciens de la commune le dimanche 10 décembre dernier dans la salle des fêtes.

Un moment festif qui a réuni bon nombre d'entre eux dans une ambiance musicale chaleureuse en dépit des trombes d'eau qui en ont sans doute empêché certains...

16 SAM.
DÉC.



MARCHÉ DE NOËL DE L'APE

Un très beau marché de Noël réussi grâce au soutien de la mairie de Villedoux, des professeurs de l'école, des commerces de Villedoux et alentours et des bénévoles de plus en plus nombreux.

Beaucoup d'activités, maquillage, activités créatives, yoga du rire, photo avec le Père Noël...

Petits et grands ont passé d'agréables moments tout au long de cette journée !





LES ACTUS



● RECENSEMENT DE LA POPULATION EN JANVIER 2024

Le recensement de la population villedousaise va être mis à jour **à partir du 18 janvier prochain**. Cette opération qui se renouvelle par périodes a pour objectif de faire le point sur l'évolution de la commune en terme de démographie, cerner au mieux les besoins en projets et faire le point sur l'habitat. Il a aussi pour objet de fournir des statistiques sur les âges, les professions, les moyens de transport utilisés, et la nature des logements.

Comment cela va-t-il se passer ? Des agents recenseurs dûment personnalisés et mandatés, recrutés par la commune, vous fourniront une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres, soit directement en mains propres. Vous pourrez également à partir du document vous faire recenser en ligne.

Cette opération n'est pas anodine : elle permet de déterminer le montant de la participation de l'Etat au budget de la commune, indispensable à son fonctionnement.

Nous vous invitons à réserver le meilleur accueil à nos agents.

L'ASTUCE JARDINAGE

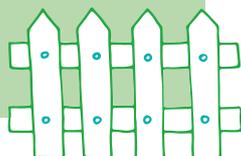
de Luidgi

Mousse et lichen sur les troncs

Le lichen n'est pas un prédateur pour nos plantes, mais malheureusement, un véritable nid à parasites et champignons.

Pour limiter sa prolifération, brosser le tronc avec une brosse à poils souples type chiendent en début d'année.

Cette action limitera fortement votre lutte au printemps contre les champignons et autres insectes prédateurs de vos plantes.



● BORNE INCENDIE ●

Une étude effectuée par la RESE pour le « Schéma de défense incendie » nous permet de programmer les sites sur lesquels nous pouvons implanter, techniquement, des poteaux d'incendie. Une protection incendie a été validée et un poteau posé pour le lieu-dit "La Grange".

L'étude se poursuit pour la protection des écarts de notre commune, une citerne de 60 m³ sera installée aux abords des Jardinets cette année.



BORNE DE RECHARGE RAPIDE

Une borne de recharge rapide de 50kW a été posée le 20 décembre sur un emplacement réservé, devant le centre de loisirs. Cette borne sera opérationnelle courant janvier.

Voici ses caractéristiques :

- **RAPIDITÉ** : un chargeur rapide Pulse50
- **OPTIONS** : Lecteur code-barres 1D/2D, Paiement sans contact NFC, Prise type 2 en façade, 4G & Ethernet intégrés
- **INTEROPÉRABILITÉ** : toutes les technologies de recharge sont intégrées : COMBO 2, CHAdeMO et Type 2S pour garantir la compatibilité avec toutes les marques de véhicules.



DE NOUVEAUX BANCS À VILLEDoux

Des bancs réalisés par deux entreprises villedousaises (Menuiserie Robin et Chaudronnerie Pateau) vont être installés dans la commune.

Quatre seront répartis le long de la rue de la Liberté et deux le long de la liaison cyclopédestre entre la rue du Fiton et le canal Marans La Rochelle.

- **Vœux 2024**
François Vendittozzi, maire, présentera ses vœux à la population villedousaise le **vendredi 12 janvier à 19h** dans la salle des Fêtes. Il récompensera également les jeunes diplômés de la commune.

- **Parcs à sapins**
Comme chaque année, du 1^{er} au 31 janvier, vous pouvez déposer votre sapin dans différents parcs mis à votre disposition :
 - Devant l'école
 - Rue des Oratoriens
 - Rue Jean Bart
 - Rue du Canal

- **Stationnement**
Suite à la détérioration des espaces verts et accotements herbeux causée par le stationnement de certains véhicules, un arrêté a été adopté. Ce dernier interdit strictement et de manière permanente, le **stationnement sur les espaces verts et accotements herbeux** de l'ensemble de la commune.

- **Restaurant scolaire**
Suite à un appel d'offre, le marché de restauration scolaire a été reconduit avec l'**entreprise Restoria**.

- **Villes et Villages fleuris**
Dans un numéro précédent, nous vous informions que la commune de Villedoux avait candidaté au label Villes & Villages fleuris.

Nous sommes à présent heureux et fiers de pouvoir vous annoncer la **labellisation de notre commune**. Villedoux a en effet décroché sa première fleur, synonyme de récompense du travail, de l'engagement et de l'investissement des agents pour rendre notre commune plus responsable et plus verte.

- **Lutte contre les cambriolages**
La brigade de Gendarmerie de Nieul-sur-Mer est à votre disposition pour réaliser gratuitement une **consultation de sureté de votre logement**.

Contact : 05 46 44 51 64
bta.nieul-sur-mer@gendarmerie.interieur.gouv.fr
Elle vous encourage également à télécharger l'application « Ma Sécurité ».



Scannez-moi pour télécharger l'application



CÔTÉ PROS

La campagne d'adhésion 2024 est ouverte !



La passion d'entreprendre



Les Professionnels ayant leur siège social et/ou commercial sur Villedoux sont les bienvenus.

La cotisation annuelle est de 20 euros.

Nous espérons que vous répondrez tous présents et que vous nous aiderez à démultiplier l'information auprès des professionnels qui ne nous ont pas encore rejoints.

L'ensemble du bureau est ravi car la mise en route de l'association cette année a déjà porté ses fruits, cela nous motive fortement pour les projets 2024. Nous avons tous à y gagner !

Seul, on va plus vite, ensemble, on va plus loin !

Merci à tous pour votre confiance et votre soutien.

Pour adhérer,
flasher le QR Code
ci-après :



Cristal, Cindy et Aurélie,
Le bureau des Pros de Villedoux



**Vous êtes entrepreneurs sur Villedoux
et cette dynamique vous intéresse ?**

N'hésitez pas à vous faire connaître
auprès de l'association via :

 le **groupe Facebook privé** : "Les Pros de Villedoux"

 l'**adresse mail** : lesprosdevilledoux@gmail.com

**Et pour tous les habitants
de Villedoux ?**

 la **page Facebook** :

"Les pros de Villedoux et les Villedousais"

 le **compte instagram** : @prosdevilledoux



Signalétiques présentant les commerces de Villedoux :

Suite à un besoin remonté par les commerces de proximité de la commune, nous avons ouvert un chantier avec la mairie pour obtenir les accords auprès des instances concernées pour **installer des signalétiques** dans les différents axes proches de la commune et capter les potentiels clients qui passent à côté de Villedoux.

En attendant, l'association a souhaité donner un petit coup de pouce en installant une banderole permettant cette communication. Il s'agit bien sûr d'une opération temporaire en attendant une signalétique plus adéquate.

Nous tenons à ce sujet à remercier les agents techniques et la mairie pour ce clin d'œil fort sympathique sur le thème de la fin de l'année.



LES ACTUS des pros



C'est nouveau !

Très belle synergie entre deux professionnelles de Villedoux !

Retrouvez et achetez les produits des Bobines de Lili chez Laurence Coiffure !

LE DOSSIER

Villedoux face aux tempêtes et inondations

Comment Villedoux a fait face aux risques d'inondation ?

En 2023 notre commune, à l'image de la région, a été impactée par les risques d'inondations consécutives aux abondantes pluies. Pour les administrés celles-ci ont des conséquences sur la protection des habitations, le maintien du réseau routier ou électrique et la continuité de l'activité agricole. Ce dossier vise à mieux comprendre les dispositions prises par la commune et le fonctionnement du réseau pluvial.



Intempéries inhabituelles à répétition

Durant les 15 premiers jours du mois de novembre, notre commune, à l'image de l'ensemble du département, a été touchée par les passages successifs des tempêtes CIARAN et DOMINGOS.

À cette occasion, les **plans communal et intercommunal de sauvegarde ont été déclenchés** afin de faire face à ces épisodes climatiques d'une intensité à la fois rare et violente. Dans le même temps, une cellule de crise, composée d'équipe terrain et décisionnaire, a été mise en place afin d'anticiper les différentes situations critiques pouvant se produire sur le territoire de Villedoux. Un numéro unique d'urgence a été transmis aux habitants afin de solliciter de l'aide ou signaler les éventuelles perturbations.

Durant deux semaines et sans discontinuer, élus, agents municipaux et administrés volontaires se sont relayés sur le terrain, jour et nuit, afin de faire face à cette circonstance exceptionnelle.

Plusieurs phénomènes ont été observés sur le territoire Nord Aunis :

- ▶ Des **épisodes cumulés de forte pluie couplés à de gros coefficients de marées** qui ont entraîné une montée des eaux, des débordements de nappes, une saturation des sols et des inondations.
- ▶ Des **cours d'eau au-dessus de leurs niveaux d'alerte** et qui se sont déversés dans le marais, entraînant un niveau pouvant menacer quelques habitations.
- ▶ Un **risque de saturation des bassins de rétention** et des réseaux d'assainissement.
- ▶ Des **fortes rafales de vent** entraînant des chutes d'arbres et des arrachages de toiture.
- ▶ Une **altération du réseau électrique** entraînant des coupures.

~~~~~  
Chute d'arbre chez des administrés lors de la tempête Domingos  
~~~~~





~~~~~  
 Bassin de rétention d'eau  
 de la Zone artisanale



### Quid des lotissements récents ?

Les eaux de pluie des lotissements récents (Lissaudière - Grand Prêtre et St André) sont gérées par des systèmes de drains sous voirie et espaces verts sans rejet vers le marais.

L'écoulement des eaux de pluie du lotissement de la Limousinière est géré par des noues et une évacuation vers le Marais St Jean.

Dans les lotissements précités chaque construction doit gérer ses eaux de pluie (toiture) sur sa surface de terrain contrairement aux constructions anciennes et vieux lotissements.

L'étude de l'UNIMA fait état d'un réseau vieillissant pour la rue de la Liberté et le lotissement du Vignaud ainsi que la rue du Marais Guyot et les squares attenants.

~~~~~  
 Curage des fossés
 réalisé par le Syndicat



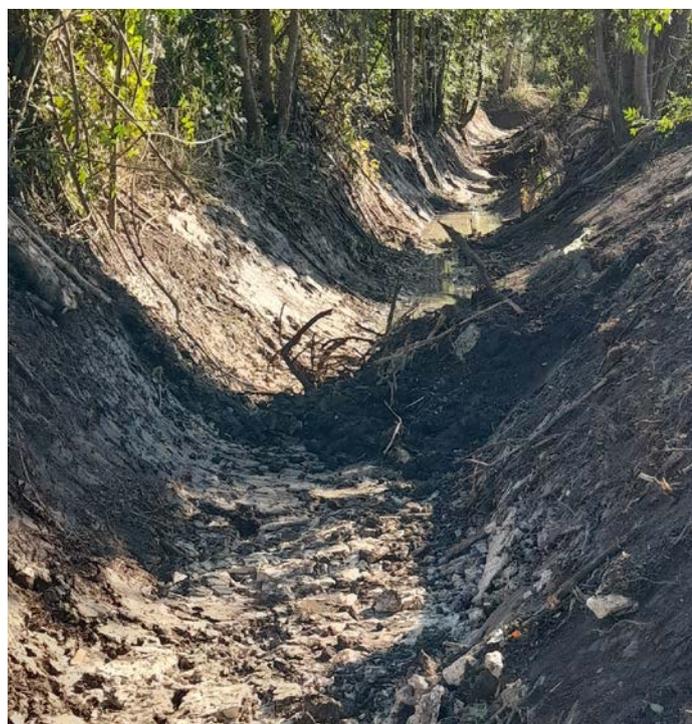
Quels travaux ont été réalisés ?

L'écoulement du pluvial dans le marais St Jean (versant Sud) est dépendant du bon fonctionnement des fossés dont l'écoulement gravitaire est dirigé vers le Fossé Noir.



Nous avons attendu le **curage de ce fossé** effectué par le Syndicat des Marais pour étudier les travaux à effectuer pour optimiser l'évacuation de notre réseau pluvial. Un choix de remise en état des fossés tertiaires a nécessité un **chantier important d'élagage et de curage** des fossés sur une longueur de 665.00 ml. Ces travaux ont été pris en charge par les propriétaires riverains et la mairie.

Ces travaux réalisés début octobre ont été bénéfiques durant la période de fortes pluies et d'inondation des marais, le lotissement de la Limousinière n'a pas subi de dégât.



Le Lotissement de la Lissaudière, par contre, a été impacté par une remontée importante de la nappe phréatique et le bassin de « trop plein » situé au dessus d'un système de drainage rue des Oratoriens n'a pas suffi à absorber cette montée de la nappe nécessitant l'intervention de nos employés du Service Technique, jour et nuit, pour baisser le niveau avec des motopompes.

Une étude est en cours avec un bureau d'études pour étudier une solution pérenne, éventuellement une pompe de relevage.

Une étude du réseau pluvial de la rue du Marais Guyot doit être envisagée. Le pluvial du Square Vénus a été modifié en Juillet 2022.



La mairie s'est équipée et a investi dans une motopompe de forte puissance (90 m³/h).



Opération de pompage pour sécuriser le quartier Saint André et Oratoriens

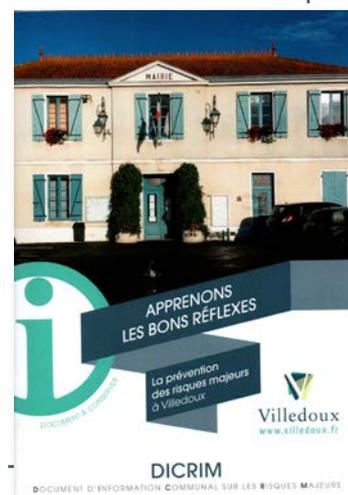


LA MINUTE citoyenne

LE DICRIM, C'EST QUOI ?

Le DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) est un outil de communication destiné à vous **informer sur les risques majeurs présents sur la commune de Villedoux** et les consignes de sécurité à suivre en cas d'événements graves.

Ce document recense les actions et les mesures engagées par les pouvoirs publics et la municipalité.



Qu'est-ce que le Plan Communal de Sauvegarde (P.C.S.) ?

Le « Plan communal de sauvegarde » (P.C.S.) arrêté par décision du maire François Vendittozzi en date du 14 octobre 2020 a pour but de faire face à tout événement de grande ampleur, apportant un soutien essentiel aux services d'assistance et de secours aux éventuels sinistrés.

De ce fait, certains de nos concitoyens ont été alertés en raison de la situation de leurs habitations, de se préparer à une éventuelle évacuation en emportant un kit de sécurité, et à rejoindre les **quatre points de regroupement dans les centres d'accueil** :

- 1 L'église
- 2 La salle des fêtes
- 3 L'école
- 4 Les locaux de la Plaine des Jeux

En cas d'alerte de risque de submersion marine par surcôte ou rupture de digue, de débordement du cours d'eau plus ou moins rapide, de remontée de la nappe phréatique par les ex-zones de marais, par la stagnation des eaux pluviales et usées par les réseaux hydrographiques (fossés et canaux), les consignes à suivre peuvent être données par le site géré par la mairie :

www.villedoux.fr

Quelles sont les mesures préventives à envisager ?

- ▶ Le **recensement des zones exposées**, et l'établissement d'un Plan de Prévention des Risques (P.R.P.).
- ▶ L'**élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et Habitat** (P.L.U.I.H.) en fonction des zones à risques.
- ▶ L'**aménagement et l'entretien** des cours d'eaux, des canaux et fossés.
- ▶ La réalisation de **bassins d'orage** pour les lotissements.
- ▶ L'application du **Plan Particulier de Mise en Sécurité** (P.P.M.S.) pour l'école.
- ▶ L'organisation des **4 points de regroupement** dans les centres d'accueil.

L'ÉQUIPEMENT À PRÉPARER À L'AVANCE

<p>Me signaler auprès des secours</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sifflet • Torche clignotante, lampe torche • Piles de rechange ou rechargeables • Gilets fluorescents 		<p>Quitter mon habitation en toute tranquillité</p> <ul style="list-style-type: none"> • Photocopie des papiers administratifs • Double des clés de la voiture • Double des clés de la maison • Un peu d'argent liquide
<p>Subvenir aux besoins de nourriture et de boisson</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 à 2 bouteilles d'eau • Aliments énergétiques • Quelques couverts, ouvre-boîte 		<p>Rester informé de l'évolution de l'événement</p> <ul style="list-style-type: none"> • Radio à piles • Piles de rechange • Téléphone portable
<p>Administer les premiers soins</p> <ul style="list-style-type: none"> • Trousse médicale de 1^{ers} soins : pansements, sparadrap, paracétamol, désinfectant, antidiarrhéique, produit hydro-alcoolique pour les mains... 		<p>Conserver un minimum d'hygiène et pour me préserver du froid</p> <ul style="list-style-type: none"> • Brosses à dents • Serviettes • Vêtements chauds



Les 4 points de regroupement dans les centres d'accueil



L'ÉCOLE ET LE DÉCLENCHEMENT DU P.P.M.S

Concernant l'école, les responsables d'établissements scolaires déclenchent leur Plan Particulier de Mise en Sécurité (P.P.M.S.) qui permet d'assurer la sécurité des élèves et des personnels en attendant l'arrivée des secours.

La parole est à



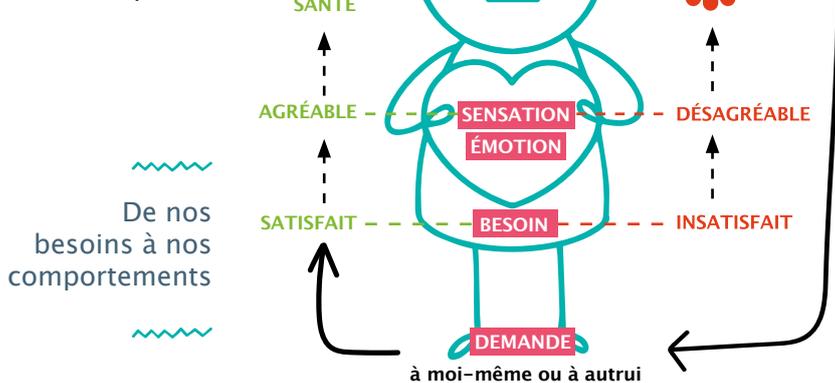
LA JEUNESSE

Communiquer pour mieux vivre ensemble

La Communication Non-Violente

Le jeudi 5 octobre et lundi 6 novembre 2023, l'association « Déclic » venait à la Maison des Jeunes pour animer une **formation en lien avec la communication non-violente**. Cette formation, à laquelle participaient 17 personnes (personnels communaux, enseignants, parents, conseillers pédagogiques, membres du réseau d'aide) a été financé par le prix de 2000€ gagné par les ados de la MdJ lors du concours Non au Harcèlement en mai dernier.

La communication non-violente est un outil pour favoriser et faciliter de bonnes relations entre tous les acteurs de l'école. Elle invite chacun d'entre eux à faire preuve de bienveillance et d'empathie les uns envers les autres pour évoluer dans un climat scolaire favorable aux apprentissages et limiter les conflits. Elle repose notamment sur l'expression et l'identification de ses émotions et ses besoins mais aussi sur l'observation sans jugement, car ce dernier est souvent reçu et entendu comme une critique.



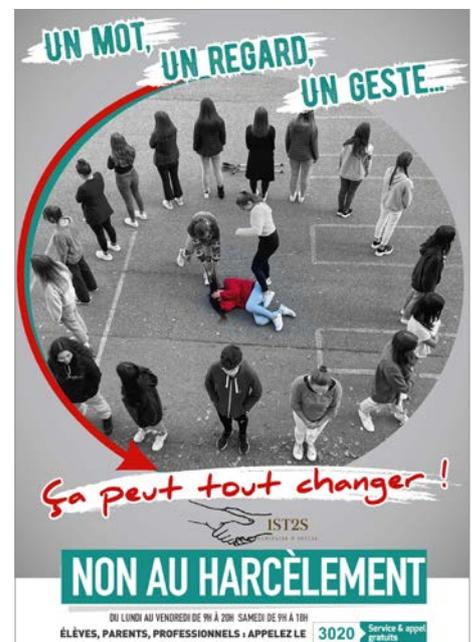
Concours « Non au Harcèlement »

Lors de la **semaine de lutte contre le harcèlement scolaire** les 7,9 et 10 novembre 2023, les enseignants de cycle 3 ont mis en place des ateliers sur ce thème.

Des parents d'élèves et la responsable du pôle enfance et jeunesse sont venus renforcer l'équipe d'enseignants pour encadrer et animer ces ateliers.

Les élèves ont ainsi pu travailler et réfléchir sur la différence entre harcèlement et conflits, sur l'importance de l'effet de groupe et comment en faire partie sans devenir intimidateur, sur l'estime de soi et sur ce qu'est le bonheur pour eux.

Des ateliers sur les émotions et sur la gestion des conflits pour les cycles 1 et 2 auront lieu au mois de Janvier / Février 2024.





Le tri à la source des biodéchets est obligatoire !

La collecte séparée des biodéchets en Aunis Atlantique est en progression constante : 2000 foyers se sont équipés en 2023 !

Depuis le déploiement de la collecte en juin 2022, 328 tonnes de biodéchets ont été déposées dans les 91 bornes biodéchets réparties sur le territoire de la CDC Aunis Atlantique.

Depuis le 1^{er} janvier 2024, le tri à la source des biodéchets est obligatoire.

Pour vous équiper, rendez-vous dans votre mairie aux horaires habituels pour retirer gratuitement votre kit !

+ d'infos :

cyclad.org
ou dans votre mairie



Objectif Emploi #Aunis : 3^e édition !

La Communauté de Communes organise son 3^{ème} salon de l'emploi 100% local le jeudi 25 janvier 2024 à Andilly les Marais !

Repérer une offre d'emploi, rencontrer des organismes de formation, échanger avec des experts de l'emploi, bénéficier d'un accompagnement sur mesure, trouver des conseils pour affiner son projet, envisager la création d'entreprise, récupérer des contacts utiles... L'ambition de cet évènement est de permettre à chaque visiteur de bâtir concrètement son avenir professionnel !

4 espaces pour trouver des solutions rapides et concrètes :

- ESPACE CONSEIL
- ESPACE RECRUTEMENT
- ESPACE FORMATION
- ESPACE ENTREPRENEURIAT

RDV à La salle La Passerelle à Andilly
De 9h30 à 13h30 (petite restauration sur place)
Entrée libre

+ d'infos :

www.aunislantique.fr
economie@aunislantique.fr

Devenez membre du Conseil de développement !

Vous êtes intéressé(e) par une nouvelle expérience citoyenne ?



Rejoignez le Conseil de Développement (CODEV) de l'Aunis ! À l'occasion du mi-mandat, les élus et les membres du CODEV souhaitent renforcer cette instance participative et citoyenne et lancent un appel à candidature pour compléter l'équipe actuelle.

+ d'infos :

Delphine Theraud :
05 46 35 53 63
d.theraud@aunis-sud.fr



Retour sur...

LE PRIX DES INCORRUPTIBLES

Par Nelly Muller, coordinatrice des bibliothèques au sein de la CDC, Elisabeth, conseillère déléguée, commission culture, référente bibliothèque et Annie, présidente de l'Amicale Laïque, gérante de la bibliothèque

Le prix des incorruptibles est le premier prix littéraire décerné par les jeunes lecteurs. Il a pour but de développer le goût de la lecture et le plaisir de lire des enfants et des adolescents.

Nelly Muller est venue le 21 novembre dernier présenter une sélection de romans aux 3 classes de CP, CE1 et CE2 de l'Ecole des Portes du Marais, afin que les élèves sélectionnent leur livre préféré.

Un des auteurs sera invité à venir à la rencontre des élèves afin de présenter son roman.



PREMIER « BATTLE BEGINS » DES MOINS DE 12 ANS

par l'AJV

Le 2 décembre dernier, l'AJV a organisé son 1^{er} Battle Begins – de 12 ans. En collaboration avec l'association SAÏ SAÏ. Cet événement regroupa la catégorie 6/8 ans et 9/12 ans. Cette compétition a eu lieu avec trois jurys de Bordeaux, Cognac et La Rochelle et un dj également venu spécialement pour l'occasion.

Fort d'une belle réussite en mai dernier par l'AJV ALLSTARS, battle international + 16 ans, l'AJV a souhaité mettre en avant les enfants de la Nouvelle Aquitaine en faisant venir des CREWS de Saintes, Bordeaux, Cognac, Rochefort, Ré, Oléron et bien sûr de Villedoux et Saint Rogatien. La présence des médias, l'engouement des spectateurs, la musique, et l'animation ont contribué au succès de cette 1^{re} édition.

C'est un vrai coup de projecteur sur les enfants qui sont au cours des projets des différentes structures présentes lors de cette journée, un beau cadeau à quelques jours de Noël. Dans la catégorie 6/8 ans, c'est une team de L'AJV (Bgirl Indya et Bboy Rocket) qui remporta le battle, et pour les 9/12 ans c'est une équipe 100% Bgirls de Rochefort. L'AJV et SAÏ SAÏ préparent déjà l'édition 2024.



NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE !

par la Bibliothèque

La bibliothèque communale gérée par l'Amicale Laïque modifie ses jours et horaires d'ouverture (voir ci-contre).

Les responsables vous adressent leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année et vous attendent pour vous faire apprécier la lecture des derniers ouvrages littéraires parus.

La bibliothèque propose également de nombreux albums, B.D., mangas, livres jeunesse à destination des enfants et des ados.

Pour une cotisation modeste (10€) à souscrire auprès de l'Amicale Laïque, vous accèderez à la lecture durant l'année 2024.

À très bientôt !



VOTRE BIBLIOTHÈQUE EST OUVERTE

le
Mercredi **MATIN** de 10h à 12h
Mercredi **APRÈS-MIDI** de 14h à 16h
Samedi **MATIN** de 10h à 12h



Cour de la Salle des Fêtes

26 VEN.
JAN.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

par Les Jardins du Canal

L'association « Les Jardins du Canal » tiendra son assemblée générale le vendredi 26 janvier à 20h00, en salle annexe de la mairie.

Un bilan de l'année sera réalisé. Les membres du bureau et les adhésions seront renouvelés et les nouveaux jardiniers intéressés pour rejoindre l'association seront également accueillis.

La soirée se poursuivra par un moment de convivialité.

Si vous souhaitez jardiner, entouré de conseils, dans un esprit d'ouverture et de partage, « Les Jardins du Canal » seront ravis de vous accueillir.

Pour toute demande d'adhésion :

+ d'infos : Zapoirier@free.fr
ou 06 63 67 81 32

NOUVEAU À VILLEDoux

LE TENNIS DE TABLE VILLEDoux ASSOCIATION VOUS ATTEND !

par le Tennis de Table Villedoux Association

Il est toujours agréable de voir naître une association dans la commune.

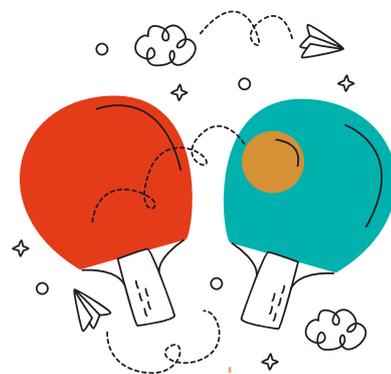
En ce début d'année 2024, c'est une association sportive, le « Tennis de Table Villedoux Association » lancé par Patrick Narfit qui va en réjouir plus d'un, ce sport étant particulièrement prisé chez les jeunes Villedousais.

Le « TTVA » est ouvert à tous, les vétérans, les seniors, les ados et les enfants à partir de 6 ans.

Les séances se dérouleront dans la salle des fêtes :

- les lundis et jeudis de 16h30 à 17h45
- les jeudis et samedis (suivant disponibilités) de 9h à 11h30

✉ ttva17230@gmail.com ou 06 99 39 62 84



L'AGENDA DE L'ANNÉE

Les événements à ne pas manquer !



- Manifestations officielles et festives organisées par la mairie
- Sports & loisirs
- Enfance & Jeunesse
- Culture
- Économie

JANVIER

- 12 janvier : **Voeux du Maire**
à : la Salle des Fêtes
- 26 janvier : **Assemblée générale**
par : les Jardins du Canal
à : l'Annexe Mairie

FÉVRIER

- 2 février : **Assemblée générale**
par : Le Foyer Rural
à : la Salle des Fêtes (petite salle)
- 9 février : **Raclette** (pour les adhérents)
par : Le Foyer Rural
à : la Salle des Fêtes
- 26 février : **Assemblée générale**
par : Les Pros de Villedoux
à : la Salle des Fêtes

MARS

- 3 mars : **Concours hippique**
par : Les Cavaliers de l'océan
au : Centre équestre
- 16 mars : **Concours de Palet**
par : Le Foyer Rural
à : la Salle des Fêtes

AVRIL

- 1^{er} avril : **Chasse aux œufs**
par : Le Foyer Rural
à : la Plaine des Jeux
- 6-7 avril : **Bourse aux vêtements**
par : APE
à : la Salle des Fêtes
- 7 avril : **Concours hippique**
par : Les Cavaliers de l'océan
au : Centre équestre
- 12 avril : **Spectacle enfants**
par : la CDC Aunis Atlantique,
L'Amicale Laïque et la Bibliothèque
à : la Salle des Fêtes

MAI

- 1^{er} mai : **Dégust. Aillé** (pour les adhérents)
par : Le Foyer Rural
à : la Plaine des Jeux
- 4 mai : **Concours de Pétanque**
par : Le Foyer Rural
à : la Plaine des Jeux
- 4 mai : **Hip-hop international**
par : AJV
à : la Salle de l'Envol (Longèves)
- 5 mai : **Festival Bandas - Fanfares**
par : Le Foyer Rural
à : la Plaine des Jeux
- 8 mai : **Cérémonie du 8 mai**
par : la Mairie
au : Monument et l'École
- 23 mai : **Réunion** (pour les adhérents)
par : Les Pros de Villedoux
à : Salle des Fêtes

JUIN

- 1^{er} juin : **Concours de Pétanque**
par : Le Foyer Rural
à : la Plaine des Jeux
- 2 juin : **Fête au village : vide-grenier...**
par : inter-associations
à : la Salle des Fêtes, la Plaine des Jeux et dans tout le village
- 7 juin : **Boom CM1 et CM2**
par : l'APE
à : la Salle des Fêtes
- 9 juin : **Elections européennes**
par : la Mairie
à : la Salle des Fêtes et Annexe Mairie
- 16 juin : **Concours hippique**
par : Les Cavaliers de l'océan
à : Centre équestre
- 22 juin : **Kermesse et fête d'école**
par : l'APE / École
à : la Plaine des Jeux
- 30 juin : **Gala**
par : AJV
à : la Salle de l'Envol (Longèves)

JUILLET

- 6 juillet : **Concours de Pétanque**
par : Le Foyer Rural
à : la Plaine des Jeux
- 7 juillet : **Pedibus - Rallye Dulci**
par : Le Foyer Rural
dans : tous le village
- 13 juillet : **Festivités du 14 juillet**
par : la Mairie
à : la Plaine des Jeux ou École
- 19 juillet : **Barbecue** (pour les adhérents)
par : Le Foyer Rural
à : la Plaine des Jeux

AOÛT

- 31 août : **Concours de Pétanque**
par : Le Foyer Rural
à : la Plaine des Jeux
- 31 août : **Forum des entreprises et des associations**
par : les Associations
à : la Plaine des Jeux

SEPTEMBRE

- 2 sept. : **Café de rentrée**
par : l'APE
à : l'École
- 21 sept. : **Concours de Pétanque**
par : Le Foyer Rural
à : la Plaine des Jeux
- 22 sept. : **Vide Grenier**
par : Le Foyer Rural
à : la Plaine des Jeux
- 29 sept. : **Concours hippique**
par : Les Cavaliers de l'océan
au : Centre équestre

OCTOBRE

- 3 oct. : **Réunion** (pour les adhérents)
par : Les Pros de Villedoux
à : la Salle des Fêtes
- 4 oct. : **Assemblée générale**
par : l'APE
à : l'Annexe Mairie
- 12 oct. : **Concert**
par : Le Foyer Rural
à : l'Église
- 31 oct. : **Halloween**
par : l'APE
à : la Salle des Fêtes

NOVEMBRE

- 9 nov. : **Concours de Palets**
par : Le Foyer Rural
à : la Salle des Fêtes
- 11 nov. : **Cérémonie du 11 novembre**
par : la Mairie
au : Monument et l'École
- 16-17 nov. : **Bourse à l'enfance**
par : l'APE
à : la Salle des Fêtes

DÉCEMBRE

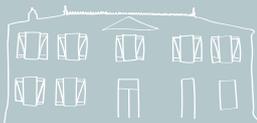
- 7 déc. : **Marché de Noël**
par : APE
à : l'École

Cet agenda est susceptible d'être modifié en cours d'année.

Plus d'informations tout au long de l'année dans l'agenda mensuel !



INFOS PRATIQUES



MAIRIE DE VILLEDoux

4 rue de la Mairie
Tél : 05 46 68 50 88
accueil@villedoux.fr

 Mairie De Villedoux

Horaires d'ouverture au public

- ▶ **Lundi et mercredi :**
9h-12h
- ▶ **Vendredi :**
9h-12h
13h30-16h

Uniquement par téléphone :

- ▶ **Mardi et jeudi :**
9h-12h
13h30-16h

ÉCOLE

École des Portes du Marais
3 rue du Marais Guyot
05 46 68 52 17

Directrice : Agnès Moreau

ACM – EXTRA SCOLAIRE

06 76 90 27 28
accueil-loisirs@villedoux.fr

Horaires d'ouverture

PÉRIODE SCOLAIRE

- ▶ **Lundi, mardi, jeudi, vendredi :**
 - le matin : à partir de 7h15
 - le soir : jusqu'à 19h
- ▶ **Mercredi :** 7h30-18h30

VACANCES SCOLAIRES

Tous les jours : 8h-18h

BIBLIOTHÈQUE

3 bis rue du Fiton,
cour de la salle des fêtes

Horaires d'ouverture

- ▶ **Le mercredi :**
10h-12h / 14h-16h
- ▶ **Le samedi :**
10h-12h

PICTO MOBILE

Pour vous aider dans toutes vos démarches administratives

Devant l'école

- ▶ **Le mercredi :**
9h30-12h

+D'INFOS

www.villedoux.fr

SANTÉ



Médecins généralistes
Pôle Santé
– ZA des cerisiers

- ▶ **Dr Éric Bernuchon**
05 46 00 62 30
- ▶ **Dr Laëtitia Briffaux**
–Picavet
05 54 07 00 22



Cabinet infirmier
Pôle Santé–
ZA des cerisiers
07 78 88 28 01



Vétérinaire
5a rue des Merises

Loriane Hess
contact@veterinaireDESCERISIER.SFR

ÉTAT CIVIL



BIENVENUE !

MIA BACHELIER
Née le 5 décembre



CONDOLÉANCES

Aux familles de...

MARIE-THÉRÈSE FAIVRE
Décédée le 14 décembre

RICHARD AUGÉARD
Décédé le 17 décembre

JACQUES LAPLAUD
Décédé le 27 décembre

NUMÉROS UTILES

- 15 : SAMU
- 17 : Police secours
- 18 : Sapeurs-Pompiers
- 112 : N° d'urgence européen
- 3237 : Pharmacie de garde
(0,35€/min)

PROCHAIN NUMÉRO : MARS-AVRIL 2024